



dossier
lignes d'attac
#128

COP26 : scène de crime climatique

À la clôture de la COP26 de Glasgow des activistes ont scellé les portes de la conférence et affiché : « Scène de crime climatique ». Bon résumé de ce nouveau fiasco des négociations internationales pour le climat. Loin du triomphalisme usurpé de l'accord de Paris en 2015, l'accord de Glasgow apparaît comme un nouveau recul, une nouvelle preuve de l'inaction des États, qui préfèrent les profits des multinationales à la protection du vivant. Ils condamnent ainsi les peuples à subir une hausse de température globale bien supérieure à 2°C, avec sécheresses, inondations et autres catastrophes à la clé. Les seuls gagnants de cette COP sont les rois de la finance verte et du marché carbone. Nous présentons dans ce dossier de *Lignes d'Attac* quelques points de bilan de cette COP, en partageant notre volonté que les mois à venir voient se déployer de larges mobilisations pour la justice climatique.

AVIS

vous pouvez commander des exemplaires de ce dossier par lots de 25 exemplaires en envoyant un courriel à materiel-militant@attac.org (seuls les frais de port seront à votre charge)

Attac

association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne est un mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action. Attac se mobilise contre l'hégémonie de la finance et la marchandisation du monde, pour des alternatives sociales, écologiques et démocratiques

Attac France
21 ter rue Voltaire
75011 Paris
01 56 06 43 60
attacfr@attac.org

janvier 2022



dans l'atmosphère. Cet accord a en outre permis de ne pas s'attaquer au sujet de l'extraction d'énergies fossiles telles que le gaz ou le pétrole puisque, ô miracle, la réduction des émissions de méthane permettra de respecter les engagements actuels nous amenant tranquillement vers une augmentation moyenne de température de 2,4°C.

Même l'objectif peu ambitieux d'arrêter l'exploitation du charbon n'a pas été tenu en raison de l'intervention de dernière minute de l'Inde (au grand soulagement de l'Australie, des États-Unis et de la Chine), provoquant les larmes d'Alok Sharma, le président de la COP26. Quand un ancien banquier, membre du parti conservateur britannique, se désole du résultat d'une conférence sur le climat, c'est dire si celui-ci est franchement mauvais...

Sur le stand français heureusement, tout s'est bien passé, le Medef, EDF ou le Crédit Agricole ont pu gracieusement nous expliquer que grâce à la supériorité technologique du nucléaire français et à l'expertise maintes fois démontrée du secteur privé dans le domaine de la planification écologique, la crise climatique ne serait bientôt plus qu'un mauvais souvenir.

Au milieu de ce naufrage onusien, il est rapidement apparu que le seul vrai intérêt de cette conférence, à l'intérieur de la *Blue Zone*, résidait dans l'expression des doléances des pays du Sud et des communautés indigènes, qui sont en première ligne face au changement climatique, sans l'avoir provoqué. Nous avons pu assister à plusieurs conférences de presse, notamment du Climate Action Network ou de l'ONG Amazon Watch, au cours desquelles les problèmes vécus par les communautés autochtones ont

été clairement mis en évidence et les coupables désignés sans langue de bois : la finance, les multinationales, les pays riches. Le contraste avec le discours tenu par la ministre des Finances finlandaise dans la salle voisine, assez représentatif de ce qui pouvait être entendu par ailleurs, n'en était que plus saisissant. Le principal argument développé auprès des institutions financières pour investir dans la transition écologique, était celui des pertes considérables que ces organismes subiraient s'ils rataient ce virage...

Tout au long de ce séjour à Glasgow, les seuls motifs d'espoir sont venus de la société civile. Les assemblées organisées par la Coalition COP26 ont permis à de nombreuses voix ignorées à l'intérieur de la *Blue Zone* de s'exprimer : femmes, peuples indigènes, travailleur·ses, jeunes... L'inclusivité, absente de la *Blue Zone*, a au contraire été le fil rouge des événements et actions organisés par les mouvements sociaux. Le foisonnement d'idées, les ponts jetés entre différentes causes ont été source d'inspiration. Des concepts qui devraient être évidents mais qui sont souvent ignorés par les grands médias, tels que la « transition juste » ont pu être développés par les différents intervenant·es, et les assemblées ont pu ainsi fournir aux personnes présentes des clés supplémentaires pour déconstruire le discours dominant. Il faut aussi saluer, encore une fois, l'inventivité des formes de protestation. *Toxic Tour* organisé par Corporate Europe Observatory à l'intérieur de la *Blue Zone* pour saper le discours de *greenwashing* sur les lieux mêmes où ils étaient délivrés, monstre du Loch Ness gonflable symbolisant la dette et qui aurait dû être mis à l'eau à proximité de la convention sans l'intervention de la police, blocages, marches, *die-in*...

La marche du 6 novembre a été un énorme succès populaire malgré une météo à ne pas mettre un pied dehors. Devant l'affluence, les groupes situés vers l'arrière du cortège, comme celui auquel Attac participait avec Global Justice Now, ont dû attendre plus d'une heure avant de quitter Kelvingrove Park.

Il ressort donc de ces quelques jours que, face à la désinvolture criminelle des dirigeants politiques et économiques, la solution au problème climatique viendra de la société civile, des échanges et de l'apprentissage mutuel qui en découle. Les solutions existent déjà. Tout ce qui manque est la volonté politique de les mettre en œuvre.

Matthieu Essahli

pour la délégation d'Attac France à la COP26

Triple peine pour le Sud global

Présenté comme un enjeu majeur de la COP26, l'enjeu de l'aide financière aux pays du Sud a une nouvelle fois montré l'égoïsme des dirigeants des pays les plus pollueurs. Leur attitude relève d'une procrastination criminelle. Si les pays du Sud subissent déjà dramatiquement les effets du dérèglement climatique, ils sont traités dans les négociations internationales comme quantité négligeable. Pourtant, contrairement à ce que font croire les chantages de la croissance verte, ce ne sont pas les inventions technologiques qui sauveront la biodiversité et limiteront le changement climatique. Si nous devons renverser la vapeur, changer de paradigme, c'est aussi en s'inspirant des peuples qui vivent dans le Sud global, et dont les conceptions des relations entre les sociétés humaines et leur environnement ne sont pas définies par l'esprit de prédation et de destruction. Mais l'introduction du capitalisme via le colonialisme, et la captation, sans souci de régénération, des ressources par les multinationales du Nord, ont totalement bouleversé une relative harmonie. Trois facteurs constituent ainsi une triple peine pour les écosystèmes du monde, les humains qui les habitent et le climat.

Exploitation

Les pays du Sud sont en droit de revendiquer le remboursement d'une dette écologique, résultat de siècles d'exploitation de leurs ressources et de dégradations causées par les pays industriels. Mais à la place, ils sont sommés de rembourser une dette financière censée les avoir « développés » alors qu'elle n'a que facilité l'exportation de leurs matières premières à des prix scandaleusement dérisoires et détruit leurs cultures par une urbanisation à outrance. Il est temps que les peuples du Sud imposent leur droit de choisir leur mode d'évolution.

Les exemples illustrant cette dette écologique sont nombreux, et souvent perpétués grâce à la complicité de dirigeants placés et maintenus au pouvoir par les puissances du Nord. Les forages pétroliers de Total en Ouganda, soutenus par Emmanuel Macron, ou l'extraction par la compagnie pétrolière franco-britannique Perenco détruisent les côtes sauvages, ravagent la forêt et intoxiquent rivières et mangroves, tout comme l'extraction de l'or ou du diamant au Congo Brazzaville. Les compagnies européennes, états-uniennes ou asiatiques extraient les minerais et terres rares nécessaires à la production sans limite d'appareils électroniques, de matériaux jetables ou d'innovations qui se parent de vert pour perpétuer leur croissance financière. Le tout se fait sans aucune connaissance ou préoccupation pour les essences végétales rares anéanties, les sols ravagés ou les eaux dénaturées.

Si l'on veut freiner la perte de biodiversité et le dérèglement climatique, l'extraction des ressources doit être massivement réduite et se réaliser dans des conditions équitables, sous la surveillance des habitant·es de ces zones et d'un droit international renforcé. Mais de nombreux gouvernements alliés à l'agro-industrie chassent les peuples autochtones qui agissent en ce sens, comme les Yanomami en Amérique du Sud qui gèrent la plus grande superficie de forêt au monde sous contrôle autochtone, mais vivent sous la menace permanente et grandissante des projets de Jair Bolsonaro et des chercheurs d'or illégaux. C'est aussi le cas en Inde où est enclenchée une expansion d'une ampleur stupéfiante de l'exploitation du charbon (55 nouvelles mines en construction et 193 en cours d'agrandissement) dans l'une des plus grandes zones forestières du pays, déclenchant la résistance des populations autochtones qui en prenaient soin.¹

Destructions et prédatations

Les populations du Sud subissent déjà très concrètement les impacts du dérèglement climatique. « D'ici 2030, on estime que jusqu'à 118 millions de personnes extrêmement pauvres (ndlr : c'est-à-dire vivant avec moins de 1,90 dollar par jour) seront exposées à la sécheresse, aux inondations et aux chaleurs extrêmes en Afrique », déclarait la commissaire à l'Économie rurale et à l'Agriculture de la Commission de l'Union africaine. Au Tchad, où la hausse des températures a déjà atteint 1,5°C, le lac Tchad, essentiel à la vie de 30 millions de personnes, est en voie d'assèchement, les pluies étant de plus en plus courtes, violentes et irrégulières. Lors de la COP 26, une survivante du typhon Haiyan (6000 mort·es et 1600 disparu·es) a ainsi témoigné pour l'avenir des jeunes de son pays, les Philippines, toujours plus menacé par les ouragans : « Nous ne méritons pas de vivre dans la peur ». Un étudiant des îles Tuvalu dans le Pacifique rappelle que les mots ne suffiront pas pour la survie de son peuple : « Il y a déjà cinq îles autour de Tuvalu qui ont disparu, et je veux que les dirigeants mondiaux agissent maintenant avant que mon pays ne disparaisse complètement. »

En 2020, au Guatemala, au Honduras, au Nicaragua et au Costa Rica, des ouragans dévastateurs et meurtriers, la sécheresse intense et la saison inhabituelle des incendies dans la région du Pantanal (Brésil, Bolivie, Paraguay et Argentine) ont entraîné pénuries d'eau et d'énergie, pertes agricoles, déplacements de population et problèmes de santé et de sécurité dans ces pays où n'existent, comme dans tout le Sud, ni assurances ni protection sociale dignes de ce nom pour les populations précaires. Ce sont ces mêmes régions qui sont pillées quotidiennement par des acteurs économiques du Nord.

Marchandisation

De fausses solutions, appelées « solutions fondées sur la Nature », se multiplient aujourd'hui et sont de plus en plus défendues dans les sommets. Plutôt que de s'attaquer aux causes réelles, ils promeuvent des projets agressifs de « conservation-forteresse » qui excluent les populations autochtones et favorisent l'expansion effrénée d'une éco-

nomie industrielle soucieuse de sa croissance. La Commission européenne continue notamment de financer ce type de projets en Afrique. Pire encore, le projet des «30 % d'aires protégées» - appelé «30x30» - constitue «le plus grand accaparement de terres de l'histoire mondiale», selon Survival International, car les programmes de conservation ne respectent pas le consentement libre, informé et préalable (CLIP) des populations concernées. Ces prétendues solutions donnent un prix à la nature qui permet aux grandes entreprises de continuer à polluer en échange de quelques arbres plantés pour «compenser».

Les populations autochtones ont vivement réagi à l'extension des aires protégées présenté dans «le Manifeste de Marseille», adopté en septembre 2021 suite au Congrès mondial de la nature. Dans un contre-manifeste², elles exigent que les gouvernements «fassent respecter pleinement les droits territoriaux et forestiers des peuples autochtones, respectent l'utilisation collective et coutumière des terres et des forêts par les communautés locales, pour assurer la protection de ces terres conformément à leur volonté» et appellent à «un modèle de conservation qui lutte contre les véritables causes de la destruction de l'environnement et qui soit prêt à s'attaquer à ceux qui en sont les plus responsables : la surconsommation et l'exploitation des ressources menées par les pays du Nord et leurs entreprises».

Aujourd'hui les régions du monde les plus riches en biodiversité, sont celles dans lesquelles vivent encore des populations autochtones intrinsèquement liées à la nature, soucieuses de la protéger et la respecter. «Si tu protèges l'environnement, l'environnement te protège», insiste une militante tchadienne. Les peuples autochtones représentent 5% de la population mondiale mais protègent sur leurs territoires 80% de notre biodiversité, et beaucoup d'entre eux risquent leur vie pour tenter d'imposer au reste du monde ce respect de la nature.

Plus que jamais, faire le choix de la défense du vivant, c'est mener une lutte internationaliste pour la justice climatique, en solidarité avec les peuples du Sud et contre nos multinationales. Toute action de sobriété et d'efficacité est un choix qui compte, et qui protège les pays du Sud des appétits consuméristes qui ravagent leurs territoires. Comme le déclarait la climatologue Valérie Masson-Delmotte qui participe aux travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) : «Chaque demi-degré compte, chaque année compte, chaque choix compte».

Isabelle Likouka

1 Pour en savoir plus : link.infini.fr/mines-charbon

2 Pour en savoir plus : link.infini.fr/manifeste-populaire

Technicisme et nucléaire : maîtres-mots de Macron

Que ce soit dans son discours aux chefs d'entreprise le 12 octobre 2021, ou dans son adresse aux Français du 9 novembre 2021, E. Macron affiche les objectifs poursuivis par la France en termes de lutte contre le dérèglement climatique. Les fondements de son propos sont simples à résumer, avec une foi inébranlable en la croissance et la compétitivité :

- développer de nouveaux petits réacteurs nucléaires (SMR) et une filière d'exportation dont la technologie est controversée, avec des risques importants liés à la dissémination sur le territoire et sans solution pour les déchets ;
- devenir le leader de l'hydrogène vert, grâce à l'électricité nucléaire ;
- relancer la construction de réacteurs EPR2, alors que le premier à Flamanville a multiplié les reports de mise en service et n'est toujours pas achevé ;
- décarboner l'énergie, en électrifiant, en particulier «nos grandes aciéries, nos grandes cimenteries [...] les produits chimiques [...] qui sont les bases du tissu industriel», ainsi que le parc automobile avec une production prévue de 2 millions de véhicules électriques et hybrides.

L'énergie nucléaire entre en force dans le projet d'E. Macron, avec l'espoir que la Commission européenne la classe comme énergie verte, ce qui apporterait des facilités de financement grandement accrues. Pourtant, la Cour des comptes a émis des doutes sur la capacité de la France à construire un nouveau parc de réacteurs dans des délais et des coûts raisonnables. L'Allemagne, l'Autriche, le Danemark, le Luxembourg et le Portugal ont estimé récemment que «cette énergie peut porter préjudice à l'environnement et doit donc être écartée de la liste».

E. Macron compte également beaucoup sur l'innovation technologique avec la maîtrise de technologies numériques souveraines et sûres : intelligence artificielle, cybersécurité, cloud... À propos de l'alimentation par exemple, il estime qu'«il faut investir dans trois révolutions : le numérique, la robotique, la génétique».

Cette politique constitue un véritable mirage. Comme la France a cru dans la décennie 2010 à l'eldorado du gaz de schiste, elle se lance maintenant dans celui des terres rares, en exploitant les fonds marins, pour garantir l'accès aux matériaux de l'innovation technologique. E. Macron s'inscrit ainsi dans une fuite en avant productiviste, délaissant totalement les logiques de sobriété pourtant jugées indispensables par le monde scientifique.

Jacqueline Balvet

Biden et le climat : la rupture dans la continuité

Les États-Unis sont le deuxième émetteur mondial de gaz à effet de serre, après la Chine. Suite au climatocépticisme de Trump, l'arrivée de Joe Biden a relancé l'espoir. « Nous allons lutter contre le changement climatique comme nous ne l'avons jamais fait jusqu'ici », a-t-il déclaré lors de son investiture. L'effet croissant sur l'économie états-unienne des coûts liés au dérèglement climatique et la nécessité pour le pays « d'exercer un leadership climatique vigoureux » (décret du 20 janvier 2021) ont permis de mettre fin à la construction de l'oléoduc Keystone XL entre les États-Unis et le Canada et de faire revenir les États-Unis parmi les 200 signataires de l'accord de Paris.

Une rupture en demi-teinte avec l'ère Trump

De nombreux points du décret du 20 janvier 2021 suspendent, révisent ou annulent des mesures prises sous Trump, dont les permis de forage pétrolier, gazier ou de fracturation hydraulique, mais ces mesures ne concernent que les terres fédérales, pas celles des États ni des territoires tribaux ; or, 90 % de la fracturation hydraulique est effectuée sur des terres privées. Finalement, huit jours seulement après le décret, 31 nouveaux permis de forage avaient déjà été délivrés par l'administration Biden !

La politique d'affichage (par exemple lorsque Joe Biden nomme une amérindienne au département gérant les ressources naturelles) ne peut dissimuler les tendances plus profondes, comme le fait qu'aucune entreprise états-unienne ne puisse être pénalisée à cause des politiques climatiques, en s'appuyant notamment sur des mesures prises par John Kerry, sous la mandature Obama. Le même John Kerry qui est désormais envoyé spécial chargé de la lutte contre le réchauffement climatique pour les États-Unis.

Reconstruire mieux ?

Les velléités de rupture avec Trump s'affichent aussi dans le nom du programme censé agir pour écarter la « menace existentielle » selon les termes de Biden. Le *Build Back Better Act* (BBB – loi pour « reconstruire mieux ») a donc été présenté par le gouvernement comme un New Deal plus ambitieux que celui de Roosevelt. Or, la réduction massive des investissements initialement prévus laisse à penser que les ambitions premières de Joe Biden vont rester au placard. Si initialement, il était prévu que les entreprises et les individus les plus riches, qui « ne payaient presque pas d'impôts fédéraux, et certaines années, ne payaient pas d'impôts du tout » devait contribuer à ce plan de finances, le BBB est passé de 3 500 à 1 750 milliards de dollars, a été vidé de l'essentiel des mesures clima-

tiques, notamment concernant les forages d'énergies fossiles, sous la pression des lobbys patronaux, du parti républicain et d'une partie des Démocrates.

Un retour dans la diplomatie climatique

Loin de la dénonciation de l'accord de Paris de Trump, les États-Unis font un retour dans l'arène climatique onusienne. Ce d'autant plus facilement que les COP ne sont en rien contradictoires avec la politique états-unienne : aucun accord contraignant à l'échelle mondiale, des États qui fixent leurs propres engagements, et un consensus large autour de la croissance verte et du marché carbone. Et si Joe Biden fait mieux que son prédécesseur, du moins en apparence, il demeure dans la catégorie des « meilleurs des cancrs d'une classe de cancrs »¹. Il n'envisage ainsi aucune rupture avec les traités de libre-échange, qui réduisent pourtant les marges de manœuvre des États ; ainsi le traité sur la charte de l'énergie octroie aux géants du pétrole ou du charbon le droit de poursuivre les États qui s'aviseront de diminuer la part des énergies fossiles.

La position de Joe Biden s'inscrit dans le droit fil de la promotion de la compensation carbone. Il est ainsi question pour l'administration états-unienne de « promouvoir la protection de la forêt amazonienne et d'autres écosystèmes critiques qui servent de puits de carbone mondiaux, par le biais de mécanismes basés sur le marché ». Or, de tels mécanismes, « en particulier ceux observés en Amazonie [...] offrent une compensation minimale, limitent l'accès des communautés aux ressources forestières et sapent la gouvernance locale », comme le signale Amazon Watch, un organisme de surveillance des politiques mises en œuvre à propos de l'Amazonie, qui s'avèrent le plus souvent faites pour conserver le système capitaliste et non la nature. Par ailleurs, face à l'augmentation mondiale du prix du pétrole, Joe Biden fait pression sur l'OPEP et la Russie pour qu'ils augmentent leur production, ce qui tourne le dos à la nécessaire politique de sobriété en matière énergétique.

Les premiers mois de la mandature de Joe Biden ne portent donc pas la marque d'une rupture franche avec les précédentes administrations. Néanmoins, les débats qui ont agité la primaire démocrate et les propositions de *Green New Deal* portées par Bernie Sanders et Alexandria Ocasio-Cortez montrent que la question climatique n'est plus un sujet annexe et qu'elle traverse les camps politiques. La justice climatique demeure un horizon essentiel pour les mouvements sociaux, aux États-Unis comme ailleurs.

Vincent Gay et Isabelle Likouka

¹ Voir le bilan tiré par Maxime Combes suite à la COP26 : link.infini.fr/bilan-cop26

Reconnaître le rôle des collectivités locales dans les COP

À Glasgow, le pavillon de « l'action multi-niveau » a accueilli près de 400 délégué-es de la Circonscription Local Government and Municipal Authorities (LGMA), qui rassemble dans le système onusien les représentant-es des gouvernements locaux et autorités municipales. Associations d'élu-es, Comité européen des régions, réseaux de villes... s'activaient dans la *Blue Zone* pour un renforcement du rôle des collectivités territoriales dans la gouvernance internationale du climat.

L'importance des territoires dans la lutte climatique s'impose en effet de façon croissante ces dernières années. Les villes en particulier sont considérablement affectées par les effets du changement climatique : d'ici 2050, 1,5 milliards de personnes seront exposées aux températures extrêmes des îlots de chaleur urbains, et plus de 800 millions aux inondations. Vulnérables, elles sont également responsables par les activités émettrices qui s'y concentrent, et par leurs compétences sur des domaines clés de la transition tels que les transports et l'urbanisme. Mais si l'action des collectivités territoriales est essentielle à la conduite de la transition écologique, elles opèrent dans un système de contraintes : manque d'autonomie politique dans la poursuite d'un agenda propre, capacités restreintes en termes de temps et d'expertise technique, complexité de l'ingénierie territoriale, défaut de moyens financiers.

Cette dépendance des gouvernements locaux au manque d'ambition des États les poussent à investir les espaces de la diplomatie internationale. Les représentant-es des collectivités ont donc porté à la COP26 des revendications pour concrétiser enfin cette action multi-niveau, telles qu'un siège formel dans les négociations, ou un système évaluant leurs contributions à l'image de celui existant pour les États. Mais sur ce plan également, Glasgow marque un échec. Rien dans l'accord ne permet une reconnaissance structurelle des gouvernements infranationaux dans le cadre de la Convention de l'ONU. Alors qu'y règnent les intérêts privés de firmes multinationales, les autorités locales continuent d'être ignorées en tant que telles par les COP.

Or, par leur mise en œuvre concrète des mesures de mitigation et d'adaptation, leur ancrage local et leur proximité avec les populations, les collectivités territoriales sont des espaces clés de la lutte contre le changement climatique, et de la planification ascendante qu'elle nécessite. Plus largement, leur mobilisation doit conduire à refonder une action publique démocratisée, orientée au plus près des besoins réels de toutes et tous, et au service de la vie. A rebours, donc, du système de marchandisation prédatrice encore perpétué au sein des COP.

Laure Lavigne Delville

Fin de partie pour le charbon chinois ?

En septembre dernier, le président Xi Jinping a annoncé que la Chine allait cesser de « construire » des centrales à charbon à l'étranger. 44 projets de centrales, pour plus de 50 milliards d'investissements chinois, seraient concernés.

Il s'agit là d'une des annonces les plus importantes depuis le lancement des campagnes de désinvestissement des combustibles fossiles. Dans la foulée, la Bank of China annonçait se retirer *sine die* de tout projet charbonnier à venir – activités minières incluses – confirmant ainsi que la Chine entend bien réduire sa consommation de charbon.

Les idées justes ne tombent pas du ciel

Ces annonces s'inscrivent dans une tendance lourde : la question n'est plus de débattre de la nécessité de fermer les centrales à charbon, mais de s'organiser de sorte que ces dernières soient débranchées au plus vite. Pour autant, les projets charbonniers continuaient à se multiplier, car les tendances sont une chose mais la dépendance des systèmes de production et de transport aux énergies fossiles demeure. La Chine accélère sa sortie du charbon, en commençant par les projets à l'étranger en raison de la multiplication des mouvements de résistance aux infrastructures charbonnières. Au Kenya, au Ghana, au Bangladesh, aux Philippines : partout, les communautés concernées par de nouvelles centrales à charbon se mobilisent massivement pour faire barrage à la destruction du vivant. En ce sens, les annonces de Xi marquent une victoire des mobilisations contre l'extractivisme.

Cette réorientation partielle de la politique charbonnière chinoise ne suffit pas à nous remettre sur la trajectoire d'un réchauffement au plus près des 1,5°C. Certes, Pékin se retire de projets à l'étude, en Asie et en Afrique notamment, mais ne va évidemment pas renoncer à soutenir ces pays dans le développement de leur capacité de production d'électricité. La Chine n'est pas prête à décroître, ni même à modérer le rythme de sa croissance économique.

Elle va mettre de nouvelles centrales à charbon en service, mais elle développe par exemple des technologies nucléaires endogènes, de même qu'elle s'intéresse au gaz. Elle amorce néanmoins un tournant majeur, vers une diplomatie climatique active, adossée à une stratégie de déploiement des énergies renouvelables préparée depuis au moins dix ans, loin de l'image du mauvais élève climatique qu'on lui accole.

À Glasgow, la Chine s'est vue tancée comme responsable, aux côtés de l'Inde, des faiblesses – réelles – de l'accord final. Mais elle avait fait part de ses ambitions (son « NDC », dans le jargon diplomatique) en septembre dernier, lors de l'AG des Nations unies. Et, sans

même empêcher que certains aspects difficiles du texte – qu'elle avait bloqués jusqu'à présent – soient finalisés, elle s'est tenue à sa position historique dans l'enceinte de la Convention : le respect du principe de différenciation, en vertu duquel les pays en développement n'ont pas les mêmes niveaux d'obligation de réduction que leurs homologues industrialisés, et le principe de solidarité internationale, selon lequel l'engagement des pays du Sud est conditionné au soutien financier des pays riches.

Le texte adopté à Glasgow mentionne pour la première fois de l'histoire des COP la question des combustibles fossiles – autour, notamment, d'un engagement à « baisser » (la formulation initiale, « sortir », était plus forte) la part du charbon. Sans présumer du devenir de cet engagement (car on sait à quel point certains États savent garder leurs distances avec les déclarations qu'ils ont pourtant signées), la voie que la Chine semble emprunter correspond précisément à l'esprit de ce « pacte ».

Un autoritarisme climatique ?

Le fait que la Chine puisse prendre le leadership mondial de la lutte contre le réchauffement climatique pose un problème plus complexe que celui du devenir du cadre multilatéral des négociations climat : la possibilité qu'une solution organisée autour d'États forts, autoritaires, reposant sur des capacités supérieures à mobiliser les ressources nécessaires à la transition, apparaisse convaincante, et finalement plus efficace, que les réponses démocratiques. L'absence de volontarisme et d'ambition transformatrice dont font preuve les régimes représentatifs européens et d'Amérique du Nord ne fait qu'alimenter l'idée que la démocratie est incompatible avec la détermination que requiert la transformation profonde du système énergétique. À force de reculer le changement, les États créent les conditions de l'émergence de cette approche autoritaire comme ultime recours.

L'Union européenne en général, et la France en particulier, sont engagées dans une impasse démocratique et sociale. Faire du prix du carbone l'élément central des politiques de transition énergétique, sans réelle politique redistributive, et à défaut d'investir massivement dans ladite transition, alimente l'opposition artificielle entre urgence sociale et urgence climatique. Pourtant, entre le volontarisme autoritaire et le laissez-faire libéral, une autre option est possible. Le contrôle citoyen et populaire de la transition énergétique et la nécessité d'une transition par le bas sont des exigences majeures pour reprendre le contrôle sur nos existences.

Amélie Canonne & Nicolas Haeringer

Une version plus développée de cet article a été publiée dans AOC le 4 octobre 2021 sous le titre « De la fin du charbon à la justice climatique ».

Pour aller plus loin

Attac vient de publier le livre ***Pour la justice climatique : stratégies en mouvement***, aux éditions Les Liens qui Libèrent. Retraçant certains des débats qui traversent l'histoire des mouvements pour le climat, cet ouvrage présente des pistes de réflexions pour l'action climatique qui doit s'arrimer à un projet de société alternatif, basé sur l'égalité, la justice sociale et climatique, un projet porté par un mouvement collectif, qui cultive l'engagement, la solidarité et le soin. Parmi les nombreuses publications récentes, nous vous conseillons également :

Geneviève Azam, « Le temps économique ou l'économie fracassée », **Socialter**, Hors Série n°10, Libérer le Temps, 2021.

Les Économistes atterrés, ***De quoi avons-nous vraiment besoin ?***, Les Liens qui libèrent, 2021.

Malcom Ferdinand, ***Une écologie décoloniale, penser l'écologie depuis le monde caribéen***, Le Seuil, 2019.

Eloi Laurent, ***Sortir de la croissance : mode d'emploi***, Les Liens qui libèrent, 2019.

Andreas Malm, ***Comment saboter un pipeline***, La Fabrique, 2020.

Daniel Tanuro, ***Trop tard pour être pessimistes ! Écosocialisme ou effondrement***, Textuel, 2020.

Pavlina R. Tcherneva, ***La Garantie d'emploi. L'arme sociale du Green New Deal***, La Découverte, 2021.

Hélène Tordjman, ***La Croissance verte contre la nature. Critique de l'écologie marchande***, La Découverte, 2021.

Negawatt, « La transition énergétique au cœur d'une transition sociétale », 2021.

Notre Affaire à Tous, « Un climat d'inégalités. Les impacts inégaux du dérèglement climatique en France », 2020.

secrétariat de rédaction
Eric Le Gall, Franck Mithieux

coordination de ce dossier
Espace de travail « écologie & société » d'Attac France
maquette
Stéphane Dupont
impression
sur papier recyclé
Stipa Montreuil